Numéro 2 Mai 2006

La lettre d'information de la Z.A.C. du Vallon des Garettes

• La concertation

Engagée dans une démarche permanente de concertation, la Ville d'Orvault a engagé des rencontres notamment avec les commerçants du bourg et l'école du Vieux Chêne.

- > Le 7 février, la Ville organisait une réunion avec l'école du Vieux Chêne, en présence des élus Jacques Mascart et Marie-Cécile Corbières, du service urbanisme, les directeurs des écoles élémentaire et maternelle, les associations de parents d'élèves, un représentant de l'inspection académique et les architectes. Cette réunion avait pour objectif de présenter le projet et ses incidences directes sur l'école. S'appuyant sur des simulations, l'architecte a pu exposer les ombres portées du bâtiment sur la cour en fonction de l'ensoleillement et à différentes périodes de l'année. Cette présentation a été bien accueillie par le public présent.
- > Le 7 mars dernier, la ville organisait une réunion de présentation du projet avec les commerçants du bourg, le promoteur et les architectes, en présence des élus et des services de la ville.



Amorce de la ZAC:

un projet harmonieux



u 19 rue Robert le Ricolais, à l'emplacement du garage, un projet immobilier constituera l'amorce de la ZAC du Vallon des Garettes. Avec 2 bâtiments sur 2 niveaux, ce projet offrira une surface habitable totale d'environ 2 600 m². Réalisé par Lamotte Immobilier, il répondra à des exigences de qualité architecturale défendues par la ville d'Orvault, suite aux différentes consultations.

La ville a insisté sur la prise en compte de l'insertion topographique. A ce titre, il était indispensable de prendre en considération les rapports d'échelle entre le projet et les constructions existantes proches (l'école primaire et les habitations rue le Ricolais).

Au total, 45 logements du TI au T5 seront proposés en accession à la propriété, dont 2 se différencieront par la mise en scène végétale de la terrasse supérieure.

La ville a par ailleurs émis le souhait d'une mixité de programme sur les rez-de-chaussée d'immeubles en façade rue. En effet, l'apport de nouveaux commerces ou/et le déplacement de commerces existants participeront à la redynamisation du centre bourg pour

répondre aux attentes de la population actuelle et future.

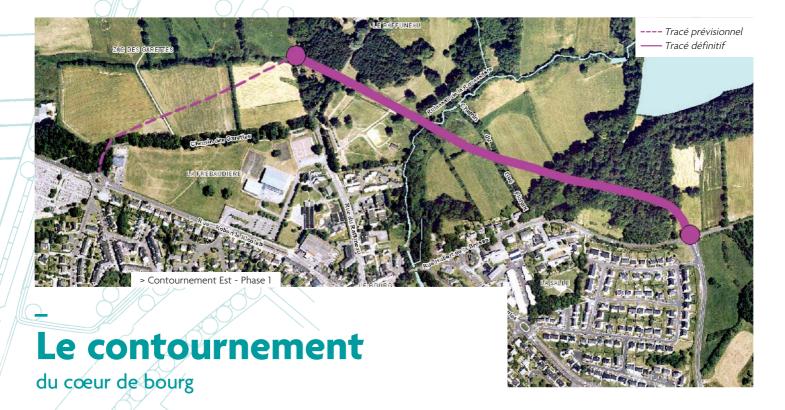
Ainsi, au rez-de-chaussée, plus de 300 m² seront réservés à des cellules commerciales dont une de 177 m².

> Calendrier prévisionnel

Eté 2006 : démolition

Fin 2006 : commencement de l'opération

Printemps 2008 : livraison



es différents acteurs, Nantes Métropole, la Ville d'Orvault et le Conseil Général ont engagé la réflexion. Le calendrier est fixé et l'étude de faisabilité de la phase 1 (prolongement du quartier de la Salle vers la rue du Raffuneau) est lancée.

> Etude de trafics et de circulation

Les comptages sont issus de la DDE (comptages réels de 2000) et de Nantes Métropole (comptages réels effectués en juin 2005).

	DDE 2000	Nantes Métropole 2005	Analyse de l'état du trafic (source Bureau d'étude)
RD 42 NORD	4 625	7 248	dense
RD 42 SUD	7 700	9 675	dense
RD 75 NORD	2 710	3 965	fluide
RD 75 SUD	11 280	12 830	très dense avec gène

En progression de 4,5% par an en moyenne, le trafic ne cesse de croître. Au croisement des deux RD, le bourg d'Orvault subit le cumul des deux trafics. Avec 60% du trafic en transit dans le bourg, la réalisation de voie d'évitement devient une réelle nécessité.

> Contournement Est - Phase 1

La réalisation de la phase 1 du contournement permettra d'évacuer de 3 000 à 4 000 véhicules/jour. Respectueux de l'environnement, le tracé Est repose sur

l'optimisation de voiries et chemins existants contribuant ainsi à préserver le foncier et à maintenir l'agriculture.

> Nouvelle voie de desserte de l'aéroport : remise en cause du contournement Ouest

Le Conseil Général de Loire-Atlantique a présenté les granorientations relatives à la desserte routière de l'aéroport de Notre Dame des Landes. La desserte de



l'aéroport, conforme aux exigences formulées par Joseph Parpaillon, s'inscrit dans le réseau routier national en reliant la RN 137 (Nantes-Rennes) et la RN 165 (Nantes-Vannes). Elle permettra l'accès au site aéroportuaire pour Nantes, Rennes, le Sud de la Bretagne et l'ensemble du Grand-Ouest tout en facilitant les dessertes de proximité.

Deux échangeurs assureront la liaison avec les RN 137 et RN 165.

Entre ces deux grands axes, les voiries intermédiaires pourraient être organisées de la manière suivante :

- > la voie de desserte de l'aéroport comporterait deux ronds-points : un à l'ouest pour l'accès à l'aéroport et un à l'est ;
- > la desserte serait compatible avec un

accès ferroviaire au site qui la longerait par le nord ;

- > Les circulations depuis BLAIN en direction du Sud seraient réorientées vers les RD 15 et RD 16, la RD 81 disparaissant à l'approche de l'aéroport ;
- > Les circulations depuis Notre Dame des Landes en direction du Sud seraient réorientées vers la RN 137

Ce schéma de raccordement ayant un impact direct sur le trafic de la RD 42, il remet en cause le projet actuel de contournement Ouest.

Et demain...

Dans le prochain numéro :

- > Présentation de l'aménageur
- > Les commerces
- > Détail du projet de voies de raccordement à l'aéroport N-D des Landes

Directeur de la publication : Le Maire **Rédaction**: Service communication Photothèque: Ville d'Orvault

Création et mise en page : Enola Bis [02 51 78 60 24]

Impression: Imprimerie Chiffoleau

Dépôt légal à la date de parution

ISSN : en cours

Dans le cadre du développement durable, cette lettre est imprimée sur papier recyclé avec des encres végétales.